



**Médiathèque** : La Médiathèque continue d'accueillir les classes. Les élèves de Passerelle-Petite section de Mme Gauthier et de Petite et Moyenne section de Mme Giroud s'y rendront ce vendredi 22 janvier. Les élèves des classes de Petite et Moyenne section de Mmes Paillet et Lemoine et Moyenne et Grande section de Mme Ebersviller s'y rendront le vendredi 5 février.

**Cycle Natation et pratique sportive** : les classes de CP et de CM2 avaient un cycle natation du 25 janvier au 30 avril. Au vu du nouveau protocole sanitaire du 18 janvier, les activités physiques d'intérieur sont suspendues. Ce cycle est donc pour l'heure repoussé. De même, les élèves n'auront pas de pratique sportive dans la salle de sport de l'école (sauf pour la motricité en maternelle).

**Sorties Raquettes** : les sorties en montagne prévues pour les classes de CE1 et CM2 les jeudis 4 et vendredi 5 février sont maintenues.

**Permis piéton CE2** : Monsieur Pawlak, animateur au service jeunesse des VDD interviendra dans les classes de CE2 pour la préparation du permis piéton le **jeudi 28 janvier matin en CE2L et en CE2P**.

**Permis internet** : De même, il interviendra pour le permis internet le **mardi 26 janvier** de 8h30 à 10h30 en CM2C et de 13h45 à 15h45 en CM2M.

**Spectacle** : les élèves des 5 classes de maternelle participeront à une animation avec « Planète mômes » à l'école le vendredi 29 janvier avec l'animateur Franck Bernachot : <https://www.planetemomes.fr/> sur le thème "le secret du jardin de Clément".

**Conseil d'école** : Le conseil d'établissement prévu le jeudi 4 février avec les parents correspondants est repoussé à une date ultérieure en raison du couvre-feu et des règles sanitaires. Le conseil d'école des élèves aura lieu lundi 25 janvier avec les élèves délégués de 11h45 à 12h30 pour avancer sur leurs projets : formation d'arbitres pour le temps de récréation et création d'un journal de l'école par les élèves.

**Nouvelle organisation pour la restauration scolaire** : Les règles se durcissent pour la restauration scolaire. Aussi, afin de limiter le brassage des élèves et de respecter les gestes barrières, le temps de cantine se divisera à partir du lundi 25 janvier en trois services :

Les enfants de maternelle déjeuneront de 11h30 à 12h05

Les élèves de CP-CE1 et CE2 déjeuneront de 12h15 à 12h50

Les élèves de CM1 et CM2 déjeuneront de 13h à 13h40.

Les enfants des classes élémentaires (CP au CM2) devront garder leur masque également sur le temps du repas (tant qu'ils ne mangent pas). Aussi, nous vous demandons de prévoir pour les enfants demi-pensionnaires de ces niveaux-là **3 masques par jour**. Un masque pour le matin - Un masque pour la pause méridienne - Un masque pour l'après-midi. Ces masques seront changés en fin de matinée de classe et au retour en classe l'après-midi.

Afin de limiter le nombre d'enfants à la cantine, nous remercions les familles dont les parents sont à la maison de faire manger leurs enfants chez eux dans la mesure du possible.

Pas de changement sur les horaires de sortie et de retour à l'école : portail ouvert de 11h45 à 12h, puis à 12h20 pour les enfants en soutien scolaire et à partir de 13h20 pour leur retour à l'école.

**Congés d'Hiver** : les congés auront lieu du vendredi 5 février après la classe au lundi 22 février matin.